

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1471

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 53 BIS

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« copie »

le mot :

« copies ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec le terme figurant au 5° de l'article 2 de la loi n° 2002-306 du 4 mars 2002.